

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2475

présenté par

M. Guy Bricout, Mme Auconie, M. Demilly, M. Naegelen, M. Herth, M. Zumkeller,
M. Meyer Habib, M. Benoit et M. Bournazel

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 72, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.